

MODE D'EMPLOI

UN PROJET POUR LE BUDGET PARTICIPATIF DOIT ÊTRE :

✓ Un projet d'investissement :

On distingue l'investissement du fonctionnement. Un investissement est amené à durer plusieurs années et concerne des dépenses d'aménagement, de construction, de rénovation.

Exemple : acheter une voiture est un investissement. Faire le plein ou la vidange relèvent du fonctionnement.

✓ Un projet d'intérêt collectif :

Votre projet doit pouvoir s'adresser à tous ceux qui le souhaitent. Collectif s'entend ici par opposition à individuel.

Exemple : construire une piscine dans votre jardin pour votre usage personnel n'est pas d'intérêt collectif.

✓ Un projet qui relève des compétences de la Ville :

La Ville ne peut investir que sur son territoire et dans la limite de ses compétences : espaces verts, urbanisme, éducation, culture, sport, développement durable...

Exemple : la création d'un arrêt de bus relève des compétences de l'agglomération. Voir les compétences de la Ville sur le site www.lanester.bzh

✓ Un projet qui coûte moins de 100 000 €

LES 3 PROJETS LAURÉATS DE L'ÉDITION 2016 :



Création d'une signalétique pour le chemin piétonnier vers Saint-Niau
5 000 €

(En cours de réalisation)



Parcours intergénérationnel
40 000 €

(En cours de réalisation)



Aire de jeu pour les tout-petits au Parc du Plessis
50 000 €

(Réalisé)

QUI PEUT PARTICIPER ?

Toute personne peut proposer un projet, individuellement ou en groupe et commenter ceux des autres.

Tout Lanestérien de + de 10 ans pourra voter pour choisir un projet.

Attention, un seul projet individuel par personne !

Le budget participatif de Lanester a fait l'objet d'un règlement intérieur très précis. Vous pouvez le consulter sur www.lanester.bzh ou à l'hôtel de ville.

POUR DÉPOSER VOS IDÉES, TROUVER LE FORMULAIRE :



À LA MAIRIE



DANS VOTRE
MAISON
DE QUARTIER



SUR LE SITE
WWW.LANESTER.BZH

CONTACT :

budget-participatif@ville-lanester.fr

02 97 76 81 15



Retrouvez-nous sur :
[www.facebook.com/
Bonhomme &
Bonnefemme du Pont](http://www.facebook.com/Bonhomme-&Bonnefemme-du-Pont)

Hôtel de ville
1, rue Louis Aragon - CS 20779
56607 Lanester Cedex
02 97 76 81 81

Lanester
Lannarstêr

Lanester News



N°102 | Mai 2017

www.lanester.bzh

100 000 € DÉTOURNÉS PAR LES LANESTÉRIENS



Un hold-up citoyen pour un budget participatif

Cette année encore, de l'argent public a été subtilisé par les habitants de Lanester à des fins participatives. Le bonhomme et la bonne femme sont activement recherchés pour complicité.

Nous devrions bientôt élucider l'affaire, grâce à votre aide.

Vos idées
pour Lanester :

Avant le 15 juin

Du 13 au 18 novembre :
le vote

Budget participatif

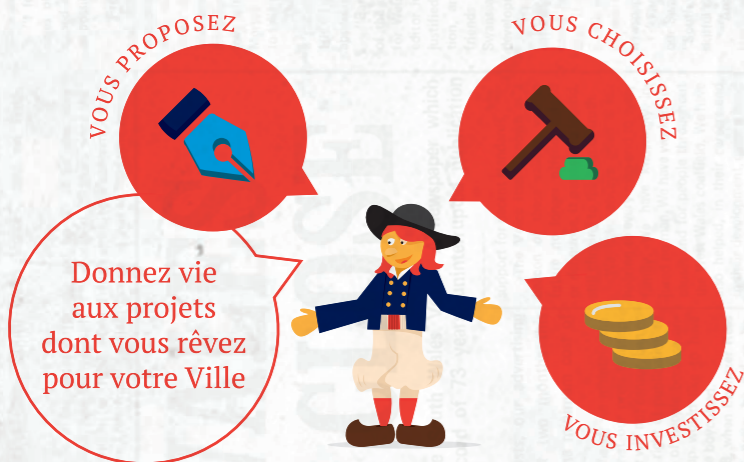
MODE D'EMPLOI

Lanester
Lannarstêr



BUDGET PARTICIPATIF MODE D'EMPLOI

Une affaire qui ne devrait pas être difficile à élucider grâce à vous. Déposez vos projets, ils permettront de déterminer à quoi sera employé le butin de 100 000 € détourné par la Bonne femme et le Bonhomme du Pont.



Le budget participatif est un dispositif de démocratie participative.

Un exercice concret de démocratie directe, ressourçant et enthousiasmant aux avantages variés :

- ✓ permettre à chacun de s'impliquer,
- ✓ répondre aux besoins des usagers et habitants,
- ✓ montrer comment fonctionne le budget municipal,
- ✓ rendre la démocratie toujours plus participative.

Budget participatif =

100 000 €*

*soit 2,5% du budget d'investissement dédiés à des projets citoyens

DÉROULEMENT DU CALENDRIER 2017

MAI

JUIN

JUILLET AOÛT SEPTEMBRE OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

DÉPÔT

ANALYSE

VOTE

9 mai → 15 juin

Remuez vos méninges et déposez votre projet

Retrait et dépôt de votre formulaire-projet sur le site Internet de la Ville, à la Mairie ou dans votre Maison de quartier.

Parfois, on réfléchit mieux à plusieurs !

Pour construire des projets collectivement, une réunion est organisée : **mardi 30 mai**, 18h, restaurant scolaire Louis Larnicol

Découvrez tous les projets proposés, discutez, commentez, aimez ou pas, jusqu'au 24 juin sur www.lanester.bzh

24 JUIN

Forum des projets

9h30-12h – Salle Jean Vilar

- Sélection par le public des 10 projets
- Réunion publique ouverte à tous
- Présentation de l'ensemble des projets

13 → 18 novembre

Le vote

- Du 13 au 18 novembre : sur Internet
- Samedi 18 novembre : à l'Hôtel de ville

21 NOVEMBRE

Annonce des résultats

Lors de la réunion publique d'information sur le budget

Vous avez une question ?

Contactez-nous sur
budget-participatif@ville-lanester.fr
ou au
02 97 76 81 15



Juillet → octobre

Analyse technique et financière des 10 projets retenus

